



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-92972>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-92972**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Caisse Nationale d'Assurance Maladie

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 18003502402369

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75020

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Identifiant interne de la consultation** : 1955MA3103

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Oui

**Nom du contact** : Département des achats

**Adresse mail du contact** : hacene.fadloune@assurance-maladie.fr

**Numéro de téléphone du contact** : 0172601037

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Niveau minimal requis : aucun
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Niveau minimal requis : aucun
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Niveau minimal requis : aucun

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 06/10/2025 à 14:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non  
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui  
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** TRAVAUX DE MODERNISATION ET REMPLACEMENT DES APPAREILS ELEVATEURS DU SIEGE DE LA CNAM

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45313100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** L'objet du présent marché public concerne l'exécution d'une opération de travaux de modernisation et remplacement des appareils élévateurs du site du Frontalis.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Paris 75020

**Durée du marché (en mois) :** 48

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Chaque candidat doit obligatoirement procéder à une visite organisée de façon à ce que les candidats prennent connaissance des locaux objets des prestations. Les détails relatifs à l'organisation de la visite obligatoire figurent dans le règlement de la consultation.

**Autres informations complémentaires :** La validité de l'offre est conditionnée par la réalisation effective de la visite de site. À cet effet, la fiche de visite jointe en annexe au présent règlement de la consultation, attestant de la réalisation de la visite, sera remplie et devra être jointe à l'offre du candidat. L'organisation de la visite obligatoire de site a pour objectif de permettre aux candidats de connaître parfaitement : - L'importance et la nature des prestations à effectuer ; - Toutes les difficultés d'exécution ; - L'état des matériels. Après visite des lieux et des équipements, les candidats reconnaissent être informés de la constitution des bâtiments, des installations et des équipements du site visité (siège de la CNAM). Le Titulaire ne saurait se prévaloir postérieurement à la remise de son offre d'une connaissance insuffisante du site, des bâtiments existants, ou de tous les éléments susceptibles d'interférer dans l'exécution des prestations. La non-participation à la visite obligatoire par un candidat doit être impérativement justifiée utilement dans l'offre sous peine d'irrégularité. Les détails relatifs à l'organisation de la visite obligatoire figurent dans le règlement de la consultation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 18/08/2025